

Unité Action

et sans tendance

CN de la FSU-SNUipp - *Janvier 2024*

BATTRE LA CAMPAGNE !



A peine nommée, la nouvelle ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, des jeux olympiques et paralympiques et de plein d'autres choses encore aura réussi à déclencher une polémique exceptionnelle. Au-delà de la scolarisation de ses enfants dans une écoles privée (en outre, particulièrement réactionnaire), c'est surtout le mensonge qui a accompagné ce choix qui a déclenché les foudres des enseignantes et enseignants mais aussi des parents d'élèves.

Par ses propos sur le remplacement à l'école publique, dignes d'une brève de comptoir, la ministre s'est totalement discréditée dès sa prise de fonction.

Au-delà de cette entrée en matière médiatique, la première rencontre avec la FSU a confirmé l'incapacité ministérielle à entendre la parole des personnels

Pourtant la profession a des choses à dire comme le montrent les témoignages recueillis par la campagne « j'alerte » de la FSU-SNUipp. En mettant en avant leurs difficultés voire leur mal être, les enseignantes et enseignants revendiquent simplement leur volonté de pouvoir faire leur métier.

Cette parole doit être entendue. C'est le sens de la grève du 1er février mais plus largement de la campagne au long cours que doit porter la FSU-SNUipp.

Face au déni de réalité, imposons notre projet. Celui d'une école émancipatrice, se donnant les moyens de faire réussir l'ensemble de nos élèves.

Enseignant·es,
AESH, personnels des écoles :

**Vos conditions de travail
sont dégradées ?
PRENEZ LA PAROLE !**

J'ALERTE !

Plateforme de témoignages
des personnels des écoles



Face au déni de l'administration,
témoignons pour alerter largement
sur la réalité de l'école !

J-alerte.fr



Dans ce numéro :

Actu : Loi immigration

Chiffre : emplois supprimés

Carrière : Classe ex, une copie à revoir

Métier : Choc ou savoirs

Métier : triomphe des savants fous

3 questions à : Sophie Metzinger, SD 37



<https://unite-action.fr/>



A bonnez-vous à
ENJEUX

et soutenez le courant
unitaire de la FSU.

650

C'est le nombre d'emplois supprimés dans le primaire à la rentrée prochaine. Malgré les promesses de l'éphémère ministre Gabriel Attal qui annonçait qu'aucun poste enseignant ne disparaîtrait, alors que le budget 2024 prévoyait initialement 2500 suppressions. Un solde toujours négatif qui ne permettra ni de résoudre le non remplacement, ni de réussir l'école inclusive, ni d'améliorer conditions de travail et d'apprentissages. Dans les académies au solde positif, la crise d'attractivité fragilise les recrutements nécessaires. **Les mobilisations sur la carte scolaire auront pour enjeux de contraindre le gouvernement à enfin faire de l'école publique une priorité.**



LOI IMMIGRATION : L'UNIVERSALITÉ DES DROITS HUMAINS MISE À MAL

La 22^{ème} loi immigration en 30 ans, votée le 19/12/2023, remet en cause le principe d'égalité de l'article premier de la Constitution. Logement, santé, famille, droit au séjour, accès à la nationalité française, les conditions d'accès se restreignent. Cette loi porte également gravement atteinte aux droits imprescriptibles des enfants tels que définis dans la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE) pourtant ratifiée par la France, de par le durcissement des conditions d'acquisition de la nationalité pour les enfants nés en France (en particulier dans certains territoires ultramarins), la limitation du regroupement familial, la privation de certaines familles de leurs allocations familiales ou de leur droit à l'hébergement et au logement.

La nouvelle loi, si elle entre en vigueur, imposera aux personnes étrangères un délai de 30 mois à 5 ans avant qu'elles ne puissent percevoir



certaines aides sociales, ce qui précarisera encore davantage les familles. Comment les enfants pourront-ils apprendre dans ces conditions ? Le débat doit être engagé avec la profession pour défendre des principes d'égalité des enfants devant le service public d'éducation, à travers une égalité des droits assurant des conditions de vie dignes.

Pour toutes ces raisons, la FSU et la FSU-SNUipp se joignent à l'appel au rassemblement prévu le 21 janvier pour exiger que cette loi ne soit promulguée.

CLASSE EXCEPTIONNELLE : UNE COPIE À REVOIR

En l'absence de revalorisation des milieux et fins de carrière hors ISAE, le ministère s'était engagé à améliorer les déroulés de carrière, notamment en remplaçant le contingent d'accès à la classe exceptionnelle par un ratio, comme c'est le cas pour la hors classe.

Les règles d'accèsion à la classe exceptionnelle ont été revues dans les LDG. Mais les nouvelles règles sont un nouveau renoncement. Loin de constituer un nouveau débouché de carrière pour l'ensemble des enseignant-es, le ministère renforce l'arbitraire, en créant une sélection des promu-es sans barème. Les promouvables auront un avis annuel par l'IEN, sans contestation possible. Seront ensuite appliqués des critères de départage, dont le premier, l'ancienneté dans le corps, lèse une nouvelle fois les ex-instits.

Pour la FSU-SNUipp, une ligne rouge est franchie. Opacité et absence de projection caractérise le projet ministériel, qui a reçu un vote unanime contre lors du CSA-MEN. **La FSU-SNUipp continuera d'informer la profession afin de construire avec elle le rapport de force indispensable pour que le ministère revoit intégralement sa copie afin d'obtenir un déroulé de carrière linéaire jusqu'aux indices terminaux de la classe exceptionnelle.**



CHOC OU SAVOIRS ?

Annonces tous azimuts et mensonges : le « choc des savoirs » donne le tournis. Mais les mesures présentées le 5 décembre 2023 ne sont pas que des artifices de communication, elles visent à remodeler le système éducatif et à le rendre encore plus inégalitaire.

Pendant des décennies, l'école obligatoire en France a été organisée en deux ordres parallèles : l'enseignement primaire pour les enfants du peuple, prolongé pour certains par l'enseignement primaire supérieur ; et l'enseignement secondaire conçu pour la bourgeoisie, payant (qu'il soit public ou privé), qui disposait de classes élémentaires. La scolarité a ainsi longtemps été divisée en fonction des classes sociales d'appartenance, même si les "trente glorieuses" sont aussi marquées par de plus en plus de trajectoires individuelles relevant de l'ascenseur social. Il faut ajouter à cette architecture les « écoles indigènes » dans les colonies, dans lesquelles une seule matière était enseignée : le « français utile ». Ce détour historique permet de rappeler la tension permanente entre des projets politiques antagoniques : formation de la main d'œuvre nécessaire avec maintien de la hiérarchie sociale VS démocratisation et émancipation.

Explosion du commun

Malgré toutes les difficultés, le collège unique a été une étape majeure de la démocratisation scolaire. Les mesures du « choc des savoirs » relèvent d'une offensive idéologique inédite qui la remette en cause. Les groupes de niveau prévus sur la totalité des heures de français et de mathématiques, d'abord en 6^e et 5^e, puis pour tout le collège, organisent une séparation des élèves. De quoi assurer que le système éducatif français continue d'être le champion de la corrélation entre inégalités sociales et inégalités scolaires. Les élèves qui n'auront pas leur brevet se retrouveront non pas en seconde dans l'une des trois voies du lycée, mais en « prépa-lycée » pour un an : classe que le SNES-FSU qualifie de « sas de sortie ». Ajoutons à cela la



promotion du redoublement, majoritairement proposé aux élèves issu.es des classes populaires, alors que PISA montre qu'en mathématiques par exemple, les résultats des élèves n'ayant jamais redoublé sont 100 points supérieurs à ceux des élèves ayant redoublé.

Arrêtons-nous un instant sur le sort fait aux « classes » : déjà déstructurées au lycée grâce à la réforme Blanquer, qui a transformé le lycée en dédale dans lequel s'en sortent les mieux informé.es, voilà que les collégiens ne vivront plus dans un groupe d'élèves stable sur l'année scolaire. De quoi finir de déboussole les élèves les moins connivents avec un système de plus en plus maltraitant...

L'uniforme expérimenté au milieu de cette explosion du commun ne masquera pas la réalité d'une politique ségrégative dangereuse pour l'avenir.

A nous, militant.es d'une école démocratisante et émancipatrice, de partager avec la profession l'analyse de ce projet hautement politique. Nous saurons proposer à l'inverse : mixité sociale et scolaire, investissement massif en moyens d'enseignement, et reconnaissance d'une profession qu'il est urgent d'arrêter de maltraiter.

AU PRIMAIRE : LE TRIOMPHE DES « SAVANTS FOUS » ?



Devant l'Assemblée nationale, Stanislas Dehaene a expliqué que les mesures du « choc des savoirs » pour le 1^{er} degré constituaient un « écosystème ». En effet, une grande cohérence les soude :

- révision des programmes, avec en premier lieu ceux de maternelle (déjà modifiés en 2021) et du cycle 2. Resserrement sur les « fondamentaux » obsessions de ce ministère depuis 2017, mise en place d'une progression annuelle qui met de fait un terme aux cycles ;

- labellisation des manuels malgré l'opposition des éditeurs, de manière à ce que les manuels autorisés correspondent aux « nouveaux programmes » ;

- généralisation des évaluations standardisées à tous les niveaux de classe, et pilotage « serré » : ce sont les recteurs et rectrices qui devront veiller à l'évolution des résultats des élèves à ces évaluations.

La FSU-SNUipp va informer la profession de ce qui se joue : il nous faut retrouver la conscience de notre force collective, à même d'empêcher la transformation de notre métier en tâches d'exécution guidées par les évaluations imposées.

3 questions à

Sophie Metzinger, co SD FSU Snuipp 37



Agir sur le quotidien

1 Quelles difficultés rencontrent les PE ?

Principalement des difficultés liées à de la violence qui entraînent une perte de sens du métier.

Nous avons gagné la création d'un poste d'aide aux situations individuelles complexes, un temps complet pour le poste d'assistante de prévention au niveau départemental, la reconnaissance en maladie professionnelle ou accident de service de certains arrêts de travail.

Violence due au comportement de certains élèves, verbales ou physiques mais aussi violences ressenties dans la gestion des crises et la nécessité de trouver un équilibre pour maintenir les apprentissages avec le reste de la classe. Le nombre d'élèves, notifiés ou non MDPH, qui interpellent par leur comportement est grandissant. C'est désormais le premier motif des fiches SST présentées lors des F3SCT. Globalement, nous constatons un durcissement des conditions de travail.

2 Quelles actions menez-vous ?

Nous appelons les PE qui nous ont sollicités, allons à leur rencontre, les accompagnons, portons leurs situations dans les audiences et les informons des leviers existants pas toujours connus. Nous avons obtenu du DASEN qu'il réagisse rapidement lorsqu'il y a un DGI * : envoi de remplaçants, temps donné aux équipes en libérant des APC ou des animations pédagogiques. En instance, nous avons gagné la création d'un poste d'aide aux situations individuelles complexes, un temps complet pour le poste d'assistante de prévention au niveau départemental, la reconnaissance en maladie professionnelle ou accident de service de certains arrêts de travail. Nous avons un CPD et un IEN dédiés au climat scolaire, maintenant centrés sur la lutte contre le harcèlement. Nous revendiquons la création de postes de brigades « pompiers ». Dans des situations extrêmes, le DASEN procède à des déscolarisations.

3 Quelle réflexion collective ?

En 2016, sous notre impulsion, un protocole départemental en cas de difficultés a été mis en place. C'est un point d'appui contraignant pour l'administration avec des réponses graduées en fonction de la gravité de la situation. Un bilan et des amendements de ce protocole ont été réalisés avec la profession lors de stages et rediscutés avec les syndicats. Ces nouvelles revendications sont portées auprès de l'administration : nécessité d'un niveau préalable d'information et de formation des collègues notamment tournée vers la prévention, obligation de réponses bornées dans le temps pour que les difficultés ne s'installent pas. Il est important de donner l'occasion aux collègues de discuter et de faire des propositions pour agir sur leur quotidien.

*DGI : danger grave et imminent

A vos agendas !

Séminaire visio : lundi 29/01 17h30, « questions féministes »

Séminaire pré-CN : Lundi 18/03 17h30

CN : Mardi 19/03 et mercredi 20/03

Réunion mi-CN : Mardi 19/03 18h

Ont participé à ce numéro :

Virginie Akliouat, Alexandra Bojanic, Franck Brock, Magdalena Conca, Guislaine David, Marie Denis, Marc Enjalbert, Sarah Hamoudi-Wilkowsky, Nina Palacio, Greg Raynal, Rachel Schneider, Nicolas Wallet

Unité & Action

Et sans tendance.



Adhérez à Unité et Action et Sans Tendance et soutenez le courant dans la FSU-SNUipp

L'association a pour objectif de développer notre tendance et de lui apporter les moyens nécessaires à son fonctionnement. Au sein de la FSU-SNUipp, adhérez et faites adhérer à l'association "Unité & Action et Sans Tendance".

ua-snuipp-fsu.fr

